

Image not found or type unknown



## retrait de la carte de séjour

Par **kamel1972**, le **30/01/2011** à **12:35**

bonjour

je suis mariee depuis trois ans et demi avec une française malheureusement la situation se degrade peu a peu au fil du temp a ccar on arrive pas a avoir des enfants,j'ai 40ans et j'envisage de refaire ma vie ma question et si je demande le divorce est se que je risque le retrait de ma carte de séjour